

RÉTROSPECTIVE 2015

VALOGNES LE MAG



P.4
**HOMMAGE À
FERNAND LEBOYER**

P.12
**L'ENVIRONNEMENT
NUMÉRIQUE**

P.16
**DOSSIER :
REQUALIFICATION
DU CŒUR DE VILLE**

ÉDITORIAL P.03

HOMMAGE À FERNAND LEBOYER P.04

FINANCES | ADMINISTRATION GÉNÉRALE P.06

TRAVAUX EN VILLE P.08

ENVIRONNEMENT P.10

ENSEIGNEMENT | ÉDUCATION P.12

CULTURE | PATRIMOINE P.14

CŒUR DE VILLE P.16

SPORT | JEUNESSE P.20

SOCIAL P.22

CIVISME P.23

HÔPITAL P.25

VIE ASSOCIATIVE P.26

**EXPRESSION DES ÉLUS
N'APPARTENANT PAS À LA
MAJORITÉ MUNICIPALE P.28**

**INFOS
PRATIQUES P.30**

**REVUE OFFICIELLE
D'INFORMATION MUNICIPALE,
DIFFUSÉE GRATUITEMENT,
REPRODUCTION ET VENTE INTERDITES.**

**Coordination de la rédaction
et de la documentation**
02 33 95 82 00

Crédit photos
Mairie de Valognes
Les Associations
Ouest France - Jean-Marie MUTTE
Droits réservés

Impression
Imprimerie Versailles Normand

Conception graphique
Manoël Verdiel *Design graphique*
www.verdiel.fr

Tirage
4300 exemplaires
Labellisé PEFC

Distribution
Médiaposte
36^{ÈME} ÉDITION

Réalisé et imprimé en janvier
2016 sur un papier recyclé
labellisé PEFC





ÉDITO

LA DIFFICULTÉ DE RÉUSSIR NE FAIT QU'AJOUTER À LA NÉCESSITÉ D'ENTREPRENDRE ...

L'institution communale est plus que jamais au cœur du quotidien des Français. Les Maires et les Conseils Municipaux sont les garants du lien social et du vivre ensemble. Les élus Valognais ont fait le choix de défendre les services publics sur leur territoire et de poursuivre à son rythme la modernisation de la Ville.

L'année 2015 restera dans la mémoire collective des Français comme une des périodes les plus sombres de l'histoire de ce début du XXIème siècle.

Les attentats meurtriers de janvier à Charlie Hebdo et à l'Hyper Cacher, la tentative d'agression de lieux de culte le 19 avril provoquant la mort d'Aurélië Châtelain, le lâche assassinat de ce patron de Saint-Quentin-Fallavier décapité par son employé au printemps, l'attaque dans le Thalys empêchée par de véritables héros en août, sont autant de souvenirs douloureux pour chacun d'entre nous, comme le seront à jamais les massacres du 13 novembre à Paris et en Île-de-France.

La situation économique de notre Pays tarde à se rétablir, le chômage ne se résorbe pas, les baisses constantes des dotations de l'État posent question sur le maintien des investissements des collectivités et de leurs services publics.

C'est dans ce contexte tendu et difficile que nous exerçons notre mandat.

Selon Sénèque : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Nous sommes prioritairement attentifs à ce que Valognes conserve le meilleur niveau de service pour ses habitants.

C'est pour défendre le maintien de notre gare ferroviaire alors menacée que j'ai rencontré Guillaume PÉPY,

Directeur Général de la SNCF, en Préfecture de région au début du mois de mai, puis Jean-Philippe DUPONT, Directeur de Région, quelques semaines plus tard, parce que notre territoire a un besoin éminent de cet équipement, à la fois pour faciliter le transport de la population mais également pour développer l'économie de notre ville et du Cotentin.

C'est pour défendre l'accès aux soins pour tous que j'ai rencontré à deux reprises le Cabinet de Madame la Ministre de la Santé avant et après la fermeture du service des urgences de notre Centre Hospitalier, parce qu'un tel équipement est absolument vital pour les habitants d'un très large secteur de notre presqu'île.

C'est pour conforter l'offre de soins que nous avons engagé avec la Communauté de Communes du Cœur du Cotentin, l'installation d'un pôle de santé libéral ambulatoire appelé à faire évoluer l'organisation sanitaire et stopper l'angoissante disparition des généralistes tout comme l'éloignement de l'offre des spécialistes.

C'est parce que le commerce de proximité est un enjeu majeur pour maintenir l'attractivité de notre centre-ville que nous avons engagé une étude sur ce sujet d'importance en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cherbourg - Cotentin. La revitalisation de notre cœur de ville n'est pas seulement une exigence économique, c'est aussi un besoin social. La requalification que nous avons entreprise et que nous poursuivons ne doit pas être notre seul moyen d'action tant les enjeux sont nombreux et nécessitent de mobiliser des acteurs différents et des outils multiples. Il nous reste à en écrire le cahier des charges dans les mois à venir.

A l'heure où les intercommunalités et les régions sont appelées à jouer un rôle majeur dans le développement local, il me semble que la Commune doit être confortée et renforcée comme premier relais de proximité pour les habitants.

La Commune se doit aussi de continuer d'investir ; elle doit le faire avec prudence, en cohérence avec ses moyens, mais elle ne saurait plonger dans l'immobilisme qui serait fatal à l'économie locale. Faut-il rappeler qu'en assurant plus de 60 % de l'investissement public, les collectivités contribuent au développement et à l'emploi dans notre pays.

Pour compter, il faut structurer des territoires forts, il faut oublier les micro-territoires et aller vers de grandes intercommunalités qui pourront continuer d'assurer l'aménagement de projets structurants, laissant le soin et les moyens aux communes d'assumer leur rôle et les compétences de proximité.

Valognes peut et doit peser dans la Communauté d'agglomération voulue par Madame la Préfète. Sa position stratégique au cœur du Cotentin, son histoire, son patrimoine, sont autant d'atouts qui lui confèrent une place de choix au sein de cette nouvelle organisation.

Des objectifs qui se situent bien au-delà des considérations politiques et des calculs conjoncturels.

L'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire a depuis fort longtemps compris que l'efficacité politique dépasse les réflexions politiciennes et les dogmes partisans. Elle a très largement démontré que le respect des sensibilités individuelles demeure l'un des facteurs essentiels de la réussite collective.

HOMMAGE

À FERNAND LEBOYER

MAIRE DE VALOGNES 1995-2008

Fernand Leboyer est décédé le 30 mars 2015, à 90 ans, et nous souhaitons, dans ce bulletin municipal qui lui tenait tant à cœur, lui rendre hommage.

L'exercice n'est pas facile, non par manque d'inspiration : c'est le contraire, il y aurait tant à dire !

Il y a l'homme d'abord, avec cette personnalité si forte et ce caractère bien trempé, le syndicaliste infatigable, qui a pris sa carte à la C.G.T. en 1944, à 19 ans, le défenseur du service public auquel il a consacré sa carrière. C'est aussi l'écrivain (deux livres), Chevalier dans l'ordre des palmes académiques depuis Mars 2002.

C'est encore le père, grand-père et arrière-grand-père tellement attaché à sa famille, le jardinier, le pêcheur, le fabricant de cidre maison, l'amateur de littérature, l'humoriste, le passionné d'histoire (il a été membre de la société d'archéologie et d'histoire), autodidacte, qui ne pouvait tenir une discussion ou prononcer un discours sans toujours y trouver une référence.

J'ai été son premier adjoint, et je crois pouvoir dire son ami, pendant treize ans. Je l'avais rencontré au début des années soixante-dix, dans une réunion électorale (déjà...) du député maire de l'époque, son ami Pierre Godefroy. J'avais été frappé par ce « personnage ». Et c'est à l'élu que je voudrais rendre hommage.

Né le 17 Septembre 1925, il a quitté l'école très tôt, comme beaucoup de monde à cette époque. Mais cela n'a pas éteint sa soif d'apprendre, bien au contraire.

Après avoir travaillé à la poste, il a intégré, en 1945, une entreprise qui était encore privée (la Société Électrique du Cotentin), et qui deviendra un peu plus tard, en 1946, ce service public dont il nous parlait si souvent : E. D. F.

Il a travaillé à Valognes jusqu'en 1955. Puis ce fut Saint-Vaast La Hougue, Soissons, Les Pieux, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Torigni, Saint-Lô. Retour à Valognes en 1977.

Pendant 14 ans, il a été secrétaire départemental du syndicat des électriciens, et il racontait avec une passion intacte les actions qu'il avait pu mener pendant cette période.

En 1980, c'est l'heure de la retraite, mais ce n'est pas un homme à rester inactif, et il sera secrétaire départemental des retraités jusqu'en 1995. Il a été, pendant 30 ans, administrateur de la caisse d'action sociale d'E.D.F.

En 1971, il était candidat aux municipales à Saint-Lô.

En 1977, c'était à Valognes, en opposition à Pierre Godefroy.

Le 6 Mars 1983, il est élu conseiller municipal, Madame Heinis devenant maire. Il sera réélu en 1989.

Le 11 Juin 1995, à la tête d'une liste d'union à gauche (une liste plurielle très singulière, dirait-il plus tard...), il remporte les élections, et devient maire de Valognes le 18 Juin.

En Mars 2001 enfin, les Valognais lui renouvellent leur confiance, et il est réélu. Cette confirmation l'avait beaucoup touché.



Fernand, on aimait ou on n'aimait pas, mais il ne laissait pas indifférent. Il inspirait le respect. Il avait cette force de caractère, et des convictions solides, qui font qu'il ne lâchait jamais une idée ou un projet qui lui tenait à cœur, ou une cause qu'il pensait juste. C'était l'attachement à des valeurs qui se nomment respect, écoute, tolérance, justice, défense des plus faibles, disponibilité. Sa porte était toujours ouverte.

Il avait le bon sens paysan chevillé au corps, et cette capacité à tenir ferme le cap dans les moments difficiles, sans rien laisser paraître, même si, à l'intérieur ça bougeait fort. Nous avons souvent partagé, tous les deux, de tels moments. Et, sous son air bonhomme, il était soucieux.

J'entends déjà ceux qui vont me dire que j'en rajoute avec les compliments ... Il avait aussi des défauts, bien sûr ! Ses coups de colère, ponctués de chapelets de jurons que je n'oserais rapporter ici, étaient mémorables et intenses, autant que brefs, mais impressionnaient ses interlocuteurs. J'en ai vu parfois se faire éjecter du bureau ...

Mais il savait aussi, se calmer, se donner le temps de la réflexion, à froid, pour finalement prendre une décision. C'est le rôle du maire. Et ce n'est pas facile tous les jours.

Il n'aimait pas perdre son temps pour ce qu'il appelait « des bricoles », ou des tracasseries administratives. Il allait droit au but, avec son bon sens, même si le bon sens et les textes ou autres règlements ne font pas toujours bon ménage ...

Enfin, il n'est pas possible d'évoquer Fernand sans parler de sa passion pour l'histoire et le patrimoine de sa ville qu'il aimait tant (il a été président des « Amis de Valognes » de 1982 à 1995. Il a baptisé nombre de rues du nom de personnages valognais qu'il a ainsi sortis de l'oubli. Autodidacte, il avait une mémoire remarquable et aimait raconter, avec humour, des petites histoires, parfois croustillantes, de la grande histoire : combien de fois, alors que je venais le voir pour travailler sur un dossier, m'a-t-il captivé avec ses talents de conteur ? Le dossier pouvait bien attendre un peu ...

C'était un grand lecteur (il lisait parfois un livre dans la nuit) et a beaucoup fait pour la rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque. L'église d'Alleaume a été aussi l'objet de ses soins (certains l'appelaient « le curé d'Alleaume ») et il était si heureux le jour où les cloches ont résonné de nouveau !

La réhabilitation de l'Hôtel-Dieu lui tenait aussi à cœur, et il a été à l'origine du pays d'art et d'histoire.

Passionné par la période de la Révolution, il portait, dans les cérémonies, son écharpe à la ceinture et son bateau s'appelait « le Saint-Just ».

Cet hommage est forcément incomplet, au vu des nombreuses facettes de cette personnalité, mais la municipalité tenait, dans ce bulletin, à saluer sa mémoire et son action au service de sa ville natale.

CHRISTIAN LAMOTTE

PREMIER ADJOINT AU MAIRE,
DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
AUX NTIC ET À LA TÉLÉPHONIE

BUDGET 2015



LE BUDGET EST UN OUTIL AU SERVICE D'UNE POLITIQUE.

Il traduit en chiffres la volonté des élus de réaliser un certain nombre d'équipements (investissement) tout en assurant de la meilleure façon possible les services aux habitants (fonctionnement).

Traditionnellement, les années d'élections sont marquées par un recul de l'investissement, c'est logique et c'était le cas en 2014. Ce qui l'est moins, c'est que ce recul soit ressenti aussi en 2015, qui est pourtant la première année pleine du mandat. La cause en est la diminution drastique des dotations de l'État, après un gel en 2013, réduction d'abord en 2014, puis encore en 2015 (11 milliards sur 3 ans). Pour Valognes, cela représente une baisse de 200 000 € en 2015, soit l'équivalent de cinq points d'impôt. Mais nous nous refusons, depuis 2008, à augmenter les taux d'imposition.

Nous refusons aussi l'immobilisme, et nous voulons continuer à entretenir et développer notre ville. Nous devons faire face à cette situation inédite de baisse des recettes, mais nous continuerons d'avancer, peut-être un peu moins vite, avec prudence et réalisme et ne resterons surtout pas figés en espérant des jours meilleurs.

Le budget 2015 de la ville de Valognes est de 20 288 316 €. Dont 11 077 487 € pour le fonctionnement et 9 210 829 € pour l'investissement.

Pour le fonctionnement, il est en baisse de 11 % par rapport au budget primitif 2014. C'est un effort très conséquent, mais qui nous permet de conserver notre capacité d'investir sans emprunter. Le fonctionnement et l'investissement sont très liés, même si on entend dire qu'il est possible d'économiser en fonctionnement sans toucher à l'investissement ; c'est faux ! Ce sont les « économies » de fonctionnement, l'excédent, qui viennent alimenter les recettes d'investissement (autofinancement). La diminution du budget de fonctionnement, qui nous est

imposée, aura donc des conséquences sur les travaux que nous pourrons engager,

ou sur leur calendrier. Mais cette marge d'autofinancement se réduit d'année en année, de façon préoccupante, par le cumul de la baisse des recettes et de l'augmentation des charges.

Nous souhaitons cependant maintenir le niveau des services offerts aux valognais et ils seront maintenus :

- Les activités périscolaires, le centre de loisirs pour les vacances, les TAP, pour les enfants.

- Les activités et les services offerts aux jeunes à l'Hôtel-Dieu.

- Le soutien logistique et financier aux manifestations associatives (carnaval, fête de la musique ...).

- Les festivités du 14 juillet et les illuminations pour les fêtes de fin d'année.

- La saison culturelle à l'Hôtel-Dieu et sur différents sites (expositions en ville, spectacles de rue l'été).

- Les animations pour les tout petits à la bibliothèque.

- Un entretien méticuleux et soigné de la ville, de son fleurissement, afin de préserver un cadre de vie agréable.

La liste est forcément incomplète mais illustre notre volonté de continuer à animer et faire vivre notre ville.

Les tarifs de différents services ont augmenté en 2015. Nous pensons en effet que c'est à l'usager d'un service de le payer, au moins en partie, et non au contribuable qui n'est pas forcément utilisateur, même si, de toute façon et malgré la hausse des tarifs, il y participe. Bien sûr, le service social de la ville est à la disposition des personnes qui rencontreraient des problèmes.

Le budget d'investissement pour 2015 s'inscrit dans la continuité des actions engagées, avec deux opérations majeures, à caractère pluriannuel, auxquelles viennent s'ajouter des opérations plus ponctuelles mais néanmoins importantes :

● La poursuite de la requalification du cœur de ville, dont la première phase est maintenant terminée (3,1 M€). Les travaux pour la phase 2, estimée à 1,5 M€ (du rond-point de la place du Château au carrefour de la place Vicq d'Azir) ont commencé par les aménagements de réseaux. Ils se poursuivront pendant six mois.

● L'aire d'accueil pour les gens du voyage (835 000 €) fait aussi l'objet d'une programmation pluriannuelle.

Ces deux actions sont aidées financièrement par des subventions de l'État et de la Région.

D'autres chantiers importants sont développés :

● Les améliorations de la rue Mauquest de la Motte et de la chasse Giot, afin d'avoir des voiries confortables et

sécurisées pour desservir les nouveaux équipements. Les récentes installations sportives ont fait l'objet de finitions et d'aménagements extérieurs. Nous ne voulons pas laisser de chantiers en cours.

- L'extension du parking de la gare.
- L'étude pour la mise en place d'une maison des solidarités.



- L'aménagement de l'entrée de ville route de Montebourg, en partenariat avec la grande surface.
- La réhabilitation des locaux de l'ancienne crèche et la sécurisation de l'entrée de l'école Alexis de Tocqueville.

Par ailleurs, le conseil municipal a voté un agenda d'accessibilité programmé qui engage 100 000 € par an pendant six ans afin de rendre tous les établissements accessibles. Des travaux sont actuellement engagés à la mairie, pour le salon Marcel Audouard (ascenseur, plan incliné, sanitaires adaptés).

Les opérations de rénovation urbaine (voirie) font l'objet d'une inscription de 500 000 €, et une enveloppe globale de un million d'euros est réservée à l'investissement courant.

Afin de mettre en valeur le patrimoine, une étude a été menée pour aménager les berges du Merderet,

aménagements qui feront l'objet d'une réalisation par tranches.

Une provision a également été mise en place pour la poursuite de l'aménagement du centre technique des Cordeliers et pour celui des anciens locaux de la CPAM, propriété de la ville.

Voilà une liste qui n'est bien sûr pas exhaustive, mais qui souligne bien notre détermination à continuer à investir.

Ce budget veut répondre aux objectifs suivants :

● Mener à bien, progressivement, les investissements en concentrant les dépenses sur les grands projets sans négliger l'investissement courant.

● Ne pas augmenter les taux d'imposition.

● Contraindre au maximum les dépenses de fonctionnement, même si cet exercice a ses limites, tout en maintenant le niveau des services à la population.

● Adapter les dépenses en fonction des recettes et programmer les investissements en conséquence.

Autant de défis à relever, mais notre volonté d'y parvenir demeure intacte.

CHRISTIAN LAMOTTE

PREMIER ADJOINT AU MAIRE,
DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, À L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, AUX NTIC ET À LA TÉLÉPHONIE

RÉNOVATION URBAINE :

PAS UNIQUEMENT LE CENTRE-VILLE



En 2015, l'équipe municipale a confirmé sa volonté de rénover et d'aménager la voirie communale. Ces travaux, d'ampleur pour certaines rues, ont permis de sécuriser les cheminements piétonniers et de fiabiliser la circulation.

La mise en valeur esthétique des entrées de ville s'est également poursuivie tout au long de l'année 2015.

Enfin, la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite continue d'être réalisée dans l'ensemble des bâtiments communaux et concerne plus particulièrement l'Hôtel de Ville.

Tour d'horizon ...



AMÉNAGEMENT DE LA RUE MAUQUEST DE LA MOTTE

Ces travaux ont permis de créer un trottoir de part et d'autre de la chaussée et de rénover le revêtement très dégradé de la voirie.

Afin de réduire la vitesse des automobilistes et ainsi, de sécuriser le cheminement des lycéens, un plateau surélevé, matérialisé par une peinture en damier, a été créé au carrefour des cinq chemins.

L'élargissement de la voirie a également permis une circulation plus fluide aux abords des lotissements des Fours à Chaux et de la rue Calas.

Ces aménagements ont été complétés par l'effacement des réseaux, le prolongement de l'éclairage public, du réseau d'eaux pluviales et le renforcement du réseau d'eau potable.



AMÉNAGEMENT ET ÉLARGISSEMENT DE LA CHASSE GIOT

Les travaux ont débuté en juin avec l'aménagement de la voirie. Dans le même temps, le parking et les aménagements périphériques des vestiaires du nouveau terrain de rugby ont été réalisés.

L'élargissement de la chasse Giot a permis la création d'un trottoir et ainsi la sécurisation du cheminement des piétons jusqu'aux nouvelles installations sportives.

À ces travaux, se sont ajoutés l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement et le prolongement de l'éclairage public et des réseaux téléphoniques et de gaz.



CIMETIÈRE SAINT-MALO

Dans le cadre de la viabilisation du lotissement du Général Legentilhomme, la municipalité a souhaité mettre en œuvre la réfection de la voie d'accès au cimetière Saint-Malo et la création d'une vingtaine de places de stationnement.



ROUTE DE RUFFOSSES

Au cours de l'été, un trottoir a été réalisé parallèlement à la création d'un réseau d'eaux pluviales sur près de 300 mètres, à partir de la rue Mangon du Houquet et jusqu'au nouveau lotissement « Écoute S'Il Pleut ».



RUE DU PRESSOIR

Afin de faciliter la circulation des véhicules et de sécuriser le cheminement des piétons, la bande plantée située rue du Pressoir a été supprimée, permettant ainsi l'élargissement de la voirie et du trottoir.



EXTENSION DU PARKING DE LA GARE

Cet aménagement a permis la création de 80 places pour les usagers de la gare, limitant ainsi le stationnement gênant des véhicules dans les rues adjacentes.



MISE AUX NORMES POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DU SALON MARCEL AUDOUARD ET INSTALLATION D'UN ASCENSEUR PYLÔNE

Dans la continuité des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux et notamment de l'Hôtel de ville, le chantier d'installation d'un ascenseur pylône a débuté au mois de septembre.

Cet équipement permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder au salon Marcel Audouard où sont désormais célébrés les mariages et les cérémonies.

Cet aménagement sera complété en 2016 par la création d'une rampe et d'un parvis rue Léopold Delisle.



EMBELLISSEMENT DES ENTRÉES DE VILLE - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGERS DE DEUX RONDS-POINTS

Aménagement paysager du giratoire Beaurepaire (réalisation au 1^{er} trimestre 2015).

Aménagement paysager du rond-point situé boulevard Legentilhomme et ses abords (travaux programmés fin d'année 2015/début 2016).

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES DANS LES RUES DE VALOGNES

Cette année, dans le cadre des travaux préparatoires de la phase 2 de la Requalification du Cœur de Ville, des travaux de renouvellement des réseaux ont concerné les rues Villault Duchesnois, du Palais de Justice, du Château, du Marché Couvert, l'allée de la Poste et la contre allée du boulevard Division Leclerc.

EN DÉBUT D'ANNÉE 2015, D'AUTRES TRAVAUX ONT PERMIS DE RENOUVELER LES RÉSEAUX SUIVANTS :

• Route de Saint-Pierre
réseau d'eau potable

• Route de Bellevue
réseau d'eau potable et création d'un réseau d'assainissement

JACKY MOUCHEL

ADJOINT AU MAIRE,
DÉLÉGUÉ AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX,
AUX TRAVAUX, À L'ENVIRONNEMENT,
AU CADRE DE VIE, À L'URBANISME
ET AUX AFFAIRES FONCIÈRES

LA NATURE S'INVITE EN VILLE

Dans le cadre d'une politique basée sur les notions de développement durable, la ville met progressivement en place différentes actions en faveur d'une gestion plus écologique des milieux.

Ainsi, au travers de l'entretien réalisé par le service Cadre de vie-Environnement, la Protection Biologique Intégrée (lutte naturelle contre les ravageurs), a été adoptée depuis 2013, dans les serres municipales.

98% des traitements annuels phytosanitaires des gazons ont été supprimés depuis 2014 et le recouvrement des massifs plantés, par des paillages naturels est poursuivi.

Enfin, depuis le mois d'octobre 2015 la collectivité adhère à la **Charte d'entretien des espaces publics**, au niveau 1 « Traiter mieux » développée par La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), organisme à vocation sanitaire dans le domaine du végétal.

L'objectif de cette charte est de mettre en œuvre de bonnes pratiques afin de préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en réduisant la quantité de produits phytosanitaires retrouvée dans les eaux superficielles et souterraines.

La réduction des sources de contamination de celles-ci est en effet une priorité des Conseils Départementaux Bas-Normands et des Agences de l'Eau.

CETTE CHARTE COMPORTE TROIS NIVEAUX D'ENGAGEMENT DE LA PART DE LA COLLECTIVITÉ :

NIVEAU 1 : traiter mieux

NIVEAU 2 : traiter moins

NIVEAU 3 : ne plus traiter du tout chimiquement

Ces trois niveaux, reconnus par un label, permettent aux collectivités de faire évoluer les pratiques au fur et à mesure de leur volonté et de leurs capacités. Chaque niveau donne lieu à un contrôle de la part de la FREDON, au regard du respect des engagements pris.

Enfin, le service Cadre de Vie-Environnement a mené au printemps 2015 des essais de terreau biologique pour la culture des plantes à massifs et pourra l'utiliser dès l'année 2016 compte-tenu des bons résultats obtenus.



FAIRE DU FLEURISSEMENT UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ville a à cœur d'offrir un cadre de vie agréable et fleuri à la population Valognaise et à ses visiteurs, et a poursuivi son développement en réalisant, au cours de l'hiver 2014/2015, de nouveaux aménagements paysagers en entrée de ville et à proximité du parc des Cordeliers.

Ceux-ci ont été effectués par entreprises ou en régie par le service Cadre de Vie-Environnement.

Ce sont 2 585 m² d'espaces verts supplémentaires sur lesquels fleurissent des massifs mélangeant des arbustes (1428 unités), des plantes vivaces, des graminées et des fougères (2293 unités). En outre, 18 arbres d'ornement ont été plantés.

JACKY MOUCHEL

ADJOINT AU MAIRE,

DÉLÉGUÉ AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX,

AUX TRAVAUX, À L'ENVIRONNEMENT, AU CADRE DE VIE, À L'URBANISME

ET AUX AFFAIRES FONCIÈRES



TRAVAILLER AUJOURD'HUI POUR RÉUSSIR DEMAIN



L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant et de développer le plaisir d'apprendre, il est important d'apporter un environnement sécurisant et accueillant au sein des groupes scolaires, tant dans les classes, les cours de récréation que dans les différents lieux d'accueil.

Chaque année, des travaux d'entretien, de rénovation et d'aménagement des cours de récréation, des salles de classe sont réalisés.

Toutes les classes sont équipées en matériel informatique : PC portable ou tablette hybride et d'un vidéo projecteur interactif.



L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (L'ENT) : 1^{ER} DEGRÉ « ONE »

C'est une volonté municipale de poursuivre l'investissement relatif au développement du numérique à l'école, outil indispensable pouvant aider et améliorer la réussite scolaire.

Les enseignants du groupe scolaire du Quesnay

expérimentent depuis la rentrée 2014 de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage grâce au numérique dans le cadre d'un partenariat entre la direction des services départementaux de l'éducation nationale, la structure « Manche numérique », la bibliothèque pédagogique « Canopé » et la ville de Valognes.

Nos enfants sont familiarisés dès le plus jeune âge à l'utilisation des nouvelles technologies, (ordinateurs, tablettes, Internet ...), l'environnement scolaire doit également évoluer, s'adapter et intégrer ces nouveaux outils d'information, ces nouveaux modes d'apprentissages.

Un environnement numérique de travail est un espace sécurisé sur Internet où tous les acteurs de l'école (élèves, enseignants, personnels, parents) disposent d'un compte pour accéder à des outils et des ressources. Ainsi, les enfants apprennent grâce au numérique et le lien entre l'école et la maison est renforcé.

Il permet d'accéder à des documents pédagogiques numérisés, d'avoir accès à la leçon du jour, de suivre la vie de l'école ...

Les enseignants se sont approprié cet espace novateur, de beaux projets ont vu le jour, comme la rédaction d'un livre numérique avec les collégiens, la création de cahiers multimédias, l'utilisation du cahier de texte numérique ...

La municipalité a souhaité intégrer le dispositif pendant cette expérimentation pour développer la communication avec les familles sur les actions éducatives qu'elle organise au sein notamment des accueils de loisirs périscolaires et de la restauration scolaire.

LES PRATIQUES COLLECTIVES À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

La volonté municipale est de développer les pratiques collectives et les pratiques d'ensembles au sein de l'école municipale de musique.

Force est de constater le plaisir éprouvé par les musiciens de jouer ensemble et le plaisir ressenti par les auditeurs lors des différentes représentations et concerts.

Les pratiques collectives sont nombreuses que ce soit en ensembles de classes instrumentales, en orchestres, en chorales ou en ateliers.



L'atelier « musique de rue » et « batucada »

AVEC ANGÉLIQUE AZE, CÉDRIC LETELLIER ET LAURENT FAUTRAS.

• Dans l'atelier **musique de rue**, nous retrouvons les instruments à vent (bois et cuivre) tels que, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba ... C'est un atelier de musique au répertoire élargi autour d'une musique festive, dynamique et enjouée.

• L'atelier **batucada** aborde la rythmique brésilienne et fonctionne avec les classes de percussions. Autour des caisses claires, claves, tambourins, la batucada incorpore les percussions brésiliennes traditionnelles telles que le surdo, le pandeiro, l'agogô.

Les deux formations vont se retrouver et déambuler dans les rues de Valognes, pour notre plaisir, le samedi 30 avril 2016 à partir de 14 heures.

ODILE SANSON

ADJOINTE AU MAIRE,

DÉLÉGUÉE À L'ENSEIGNEMENT, À L'ÉDUCATION, À L'AIDE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE
ET AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

**VACANCES
ZONE B**



VACANCES D'HIVER

FIN DES COURS

samedi 6 février 2016

REPRISE DES COURS

lundi 22 février 2016

VACANCES DE PRINTEMPS

FIN DES COURS :

samedi 2 avril 2016

REPRISE DES COURS :

lundi 18 avril 2016

VACANCES D'ÉTÉ

FIN DES COURS :

mardi 5 juillet 2016

INSCRIPTIONS

SCOLAIRE, CANTINE ET
ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES
MATIN, MIDI, TAP, SOIR ET MERCREDIS LOISIRS

DU 17 AU 27 MAI 2016

DE 9 H 00 À 12 H 00
ET DE 13 H 30 À 17 H 00

CENTRE FAMILIAL ET SOCIAL,
6 RUE BINGUET
02.33.95.82.30

PROGRAMMATION À VENIR

Master class et concert

avec le **Quartet Sébastien GUILLAUME**

Mercredi 3 février 2016 à partir de 14 h 30

à l'école municipale de musique

et concert à **19 h 00** à la salle du Château

Concert de l'Orchestre d'harmonie municipale

Samedi 19 mars 2016 à 19 h 00

salle du Complexe polyvalent Marcel LECHANOINE

Carnaval de rue et « batucada »

Samedi 30 avril 2016 à partir de 14 h 00

Concert hommage à Claude NOUGARO

avec le **Trio VERONA**

Vendredi 24 juin 2016 à 20 h 30

salle du Complexe polyvalent Marcel LECHANOINE

LA CULTURE À PORTÉE DE RUE

LES ARDOISES DE SOPHIE

**Peindre d'abord une cage
avec une porte ouverte
peindre ensuite
quelque chose de joli
quelque chose de simple
quelque chose de beau
quelque chose d'utile
pour l'oiseau**

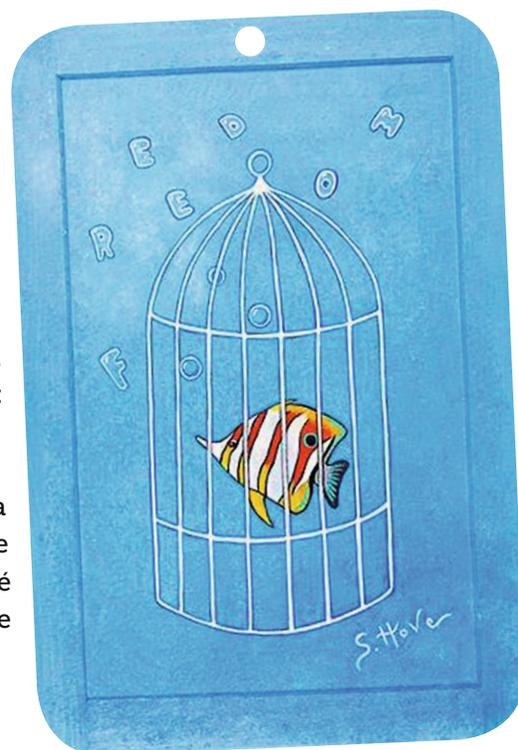
Ce poème de Jacques Prévert illustre bien nos deux expositions estivales à ceci près que dans la cage il y a un poisson ... (comme un souvenir des poissons de Jean-Noël Duchemin de l'an passé).

Cette cage, vous la reconnaissez puisque vous avez pu la voir sur un

mur de la salle du château. Cette photo est une reproduction d'une des très nombreuses (plus de 200) ardoises réunies par Sophie.

La démarche de cette artiste a consisté à demander à d'autres artistes de créer une œuvre sur un objet banal et que chacun connaît : **une humble ardoise d'écolier.**

Ces ardoises ont été exposées à l'Hôtel-Dieu et une dizaine d'entre elles très agrandies, ont habillé pendant quelques mois les murs de notre ville.



LES OISEAUX DE MICH MAO

**Et que dire des oiseaux
de Mich Mao ?**

On les dirait sortis d'une fable de La Fontaine.

Un jour, sur leurs longs pieds, allaient, je ne sais où, des oiseaux au long bec emmanchés d'un long cou.

Ne cherchez plus Monsieur de La Fontaine, ils allaient à Valognes où ils ont pris leurs quartiers d'été, les uns dans le jardin public ou la place Vicq d'Azir, les autres devant la mairie ou les pieds dans l'eau avant de repartir vers

d'autres cioux quand la bise fut venue. Trois d'entre eux cependant ont choisi de rester à Valognes où vous pourrez les rencontrer au gré de vos promenades et de leurs changements de lieux (ils ont gardé un petit côté migrateur).

C'est à dessein que nous avons choisi de mettre l'accent sur ces expositions qui ont investi l'espace public ; ces expositions sont en effet une manière d'intéresser, de surprendre, d'intriguer, d'interroger, d'amuser l'ensemble de la population de Valognes et participent ainsi de l'art du vivre ensemble.

SIESTES ACOUSTIQUES

Le samedi 19 mars 2016, nous vous proposons un concert très original :

« Les siestes acoustiques de Bastien Lallemand »

Une heure de musique sans micro.

Le public est invité à s'allonger, les musiciens jouent, sans qu'aucun applaudissement ne vienne rompre le charme.

Ces siestes sont pour Bastien Lallemand l'occasion d'inviter quelques amis et d'improviser avec eux une musique inspirée du répertoire de chacun,



PROGRAMMATION CULTURELLE 2016



22 janvier Airelle Besson / Lionel Suarez 20h45

5 février Chanson plus bifluorée 20h45

4 mars Infernale Momus 20h45

18 mars Bastien Lallemand 20h45

19 mars Siestes acoustiques 20h45

24 mars La cabane de Jeanne 15h30 GRATUIT

22 avril Zakouska 20h45

26 mai Carte blanche à Michèle Houitte 20h45

ANNE-MARIE GOLSE

ADJOINTE AU MAIRE,
DÉLÉGUÉE À LA CULTURE, AU PATRIMOINE ET AU FONCTIONNEMENT DE
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE JULIEN DE LAILLIER ET DE L'HÔTEL-DIEU

LE DOSSIER

REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLE

REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLE, UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS L'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DE LA VILLE ...

La première phase de la requalification du cœur de ville achevée, la Municipalité de Valognes engage tout aussitôt la deuxième dont le but est de poursuivre l'amélioration de la circulation et du stationnement dans le centre tout en améliorant la fluidité du trafic sur l'ensemble de son territoire.

La première phase de travaux menée entre 2012 et 2013 a permis d'apaiser la circulation sur cet axe très fréquenté de la ville tout en confortant le stationnement à proximité des commerces. Le giratoire implanté dans le haut de la place du château sera prochainement complété par la modification du tracé du Boulevard Division Leclerc, lequel passera désormais sur la place après destruction du bâtiment de l'office intercommunal de tourisme.



Les aménagements réalisés sur la route de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à l'embranchement de la route départementale 2 à proximité du centre hospitalier (Quartier Beaurepaire) s'inscrivent également dans ce plan général de circulation.

UN PRÉALABLE AU CONTOURNEMENT « VAL DE SAIRE »

Rappelons que dans le cadre de l'aménagement du territoire, ces travaux avaient été demandés en 2007 par le Conseil Général de la Manche, qui à cette époque, en faisait une condition indispensable avant d'engager concrètement un contournement de Valognes en venant du Val de Saire.

Ce préalable une fois rempli permettra aux élus Valognais de renouveler leur demande auprès du Conseil départemental. Une rocade attendue par les riverains de la rue de Poterie puisqu'elle limiterait la circulation de poids lourds dans le centre de la ville et plus particulièrement dans cette rue.



LE DOSSIER

REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLE

AMÉNAGER UN TERRITOIRE FAVORABLE AU COMMERCE DE PROXIMITÉ EN CENTRE-VILLE

Force est de constater que l'aménagement du territoire doit être pensé en cohérence avec les besoins identifiés en matière d'offre commerciale.

L'accessibilité urbaine fait partie des critères essentiels d'attraction de la clientèle vers les commerces de centre-ville. A l'évidence, le client cherche avant tout à gagner du temps dans ses achats, sans contrainte de circulation et surtout de stationnement.

La ville de Valognes prévoit en outre de guider les usagers dans leurs déplacements par une signalétique adaptée.

Les travaux qui s'étaleront sur le premier semestre 2016 impacteront donc le secteur allant du nouveau giratoire du haut de la place du château jusqu'à la place Vicq d'Azir, en passant bien évidemment par le carrefour stratégique de la poste.

Le stationnement sur l'ensemble du secteur concerné a été largement pris en compte. Un banc sera placé devant les commerces le long d'un espace vert arboré. Une nouvelle image de la ville qui doit contribuer à renforcer son dynamisme et son attractivité. Pour favoriser le commerce, une zone bleue sera réactivée sur une partie de la ville à l'issue des travaux.



La durée des travaux est estimée à six mois.

DU NOIR À LA COULEUR

Si la première phase de l'opération a permis d'apaiser la circulation sur le boulevard Félix Buhot, améliorant ainsi le confort des piétons devenus prioritaires sur toute la zone limitée à 20 km/h, l'opération nouvelle poursuit cet objectif sur la totalité du secteur compris entre le giratoire de la place du château et la place Vicq d'Azir.

La plantation d'arbres de chaque côté du boulevard et la réalisation d'espaces verts contribueront à donner de la couleur au centre-ville comme l'architecte urbaniste s'y était engagé. Alain GUIHEUX du Cabinet d'Architecture Action avait en effet prévenu : le projet doit être considéré dans sa globalité pour en apprécier toute la dimension.

L'embranchement de part et d'autre du boulevard doit également contribuer à cette volonté d'ouverture sur la place.

L'éclairage sera identique à celui utilisé lors de la première phase tout comme le mobilier urbain qui viendra compléter le confort des usagers. Une large place sera donnée à la circulation piétonne incluant l'accessibilité aux commerces et aux services.

Outre l'accessibilité de la salle du Château dont l'entrée se fera depuis la place, l'effacement de la rue Villault Duchesnois ajoutera à l'unité de l'espace, avant la construction d'un bâtiment d'animation commerciale.



Ainsi, peu à peu, sans céder à la facilité du recours à l'impôt, sans endettement supplémentaire, le projet et l'idée de vie pour le Valognes du XXIème siècle continuent de s'établir.

AU SERVICE D'UNE JEUNESSE BRANCHÉE

UNE POLITIQUE DÉDIÉE À LA JEUNESSE

Toute l'année, l'équipe du pôle Jeunesse et Temps Libre se mobilise pour proposer aux jeunes un programme d'activités varié, adapté à toutes les tranches d'âge.

L'offre a pour fil conducteur les axes de notre projet éducatif local dont l'objectif est de mener une politique de prévention en faveur de la jeunesse, en contribuant au développement des apprentissages, en favorisant la mixité sociale, en privilégiant la place de la famille et en permettant l'accès et la pratique culturelle, artistique et sportive.

DES VACANCES À LA CARTE

Pendant les vacances scolaires, la ville de Valognes offre une variété d'activités encadrées par une équipe de professionnels de l'animation.

L'accueil collectif de mineurs (ACM) propose des activités les mercredis et durant les petites vacances scolaires pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. L'accueil se fait à la journée ou en demi-journée avec possibilité de restauration le midi.

De nombreuses activités de découverte, d'expression, d'animation, sportives et culturelles sont proposées.

Les opérations « **Ticket temps libre** » et « **Été-jeunes** » proposent pendant les périodes de vacances scolaires, aux jeunes de 5 à 15 ans un programme leur permettant d'accéder aux différentes pratiques sportives, culturelles, d'animation et de loisirs. L'offre est riche et diversifiée ; elle permet de répondre aux goûts et aux envies du plus grand nombre.

L'ACCUEIL DES JEUNES À L'HÔTEL-DIEU

L'espace Jeunes, lieu dédié aux 11-25 ans, fonctionne du lundi au samedi tant en période scolaire que pendant les vacances. C'est un accueil libre permettant aux jeunes, lycéens, collégiens, de se retrouver pour échanger, jouer, lire, en présence d'animateurs diplômés.

C'est aussi un lieu d'activités proposant un programme élaboré en concertation avec les jeunes pour des actions se déroulant à l'hôtel-Dieu ou hors les murs :

ateliers danse, zumba, body-painting, vidéo, remise en forme, soirées à thème, tournois de jeux vidéo ...



C'est enfin un espace d'échange et de réflexion où des projets se construisent pour les jeunes et avec les jeunes.

A titre d'exemple, le chantier de jeunes du mois de juillet. Pour la 1ère fois, un chantier Jeunes a été mené en juillet 2015, impliquant 16 adolescents porteurs de leur projet avec l'aide d'animateurs municipaux.

Ils se sont ainsi retrouvés pour une semaine dans un gîte à HEMEVEZ et leurs journées étaient partagées entre travaux de fouilles sur le site des vestiges d'Alauna et sorties Détente.



ERASMUS À VALOGNES

Le point information jeunesse (PIJ) de Valognes travaille avec le Centre régional Information Jeunesse sur les projets de mobilité européenne des jeunes autour du projet ERASMUS : programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Dans ce cadre, l'équipe Jeunesse, accompagnée de son maire adjoint Sylvain Caillot, a reçu le 26 octobre 2015 une délégation de jeunes Macédoniens accompagnés de M. Zoran ILESKI (directeur exécutif du ministère de la Jeunesse de macédoine) dans le cadre d'un « job shadowing » (travail dans l'ombre ou en temps masqué) visant à découvrir les modes d'actions et de travail sur la jeunesse proposés en France. Cette journée d'échanges accompagnée d'une visite de l'Hôtel-Dieu a été vivement appréciée par nos hôtes de la journée.

Le 9 décembre 2015, les jeunes macédoniens sont revenus à l'Hôtel-Dieu à la rencontre des jeunes valognais pour leur faire part de leur expérience de jeunes étudiants à l'étranger, et par la même occasion, les inciter à tenter l'expérience de la mobilité européenne. **Soulignons que ces échanges se sont tenus en anglais !**

LA SEMAINE DU JEU 2015

La semaine du jeu s'est déroulée du 16 au 21 novembre 2015 à la salle du château où la ville de Valognes a accueilli l'animation KAPLA, animation placée sous le signe de la créativité et de l'échange notamment inter-générationnel.

Petits et grands ont pu tester leur dextérité en donnant naissance, avec de simples bûchettes, à des constructions surdimensionnées telles que la Tour Eiffel, la Tour de Pise, une girafe, un dragon ou encore une Chenille !

UNE VILLE OUVERTE AU SPORT

UN ÉQUIPEMENT PERFORMANT

L'ambition de la municipalité de regrouper sur le site du Bourgneuf les installations sportives municipales se concrétise. Après la livraison en 2014 du nouveau terrain du rugby, celle du bâtiment vestiaires et sanitaires est intervenue à l'automne dernier.

Les sports de plein air ont donc investi ces nouveaux locaux qui seront partagés, notamment entre les équipes de football et de rugby.

DES SPORTIFS QUI SE DISTINGUENT

À chaque fin de saison sportive, la municipalité de Valognes reçoit les sportifs qui ont participé à des championnats de France et qui sont montés sur le podium.

En 2015 encore, ce sont plus de trente athlètes dans quatre disciplines différentes qui ont été mis à l'honneur pour avoir accédé aux podiums nationaux.

Ces nombreuses récompenses sont aussi celles des clubs Valognais qui font preuve d'un grand dynamisme et la ville est très fière de pouvoir honorer ses champions !



TOUR DE LA MANCHE CYCLISTE

Le 7 mai 2015, Valognes était le point de départ du 51ème Tour de la Manche Cycliste. Une compétition qui demeure l'un des rendez-vous sportifs phare de notre département.

108 coureurs se sont élancés pour une première étape, la plus longue de l'épreuve (165 kilomètres), entre le Versailles Normand et Tessy sur Vire.

Cette épreuve amateur réputée regroupait 18 équipes originaires de toute la France mais aussi du Canada (présence de l'équipe nationale) et de la Belgique. «Six équipes de DN1 étaient présentes», s'est plu à souligner Jean-Claude Leclerc, directeur du Tour.

Au final, c'est le bourguignon Jérémy Cabot qui s'est imposé.

Un beau spectacle sportif que plusieurs milliers de Valognais ont suivi sous un soleil printanier puisque trois boucles avaient été prévues dans les rues de la ville.

SYLVAIN CAILLOT

ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ AU SPORT, AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES, À LA JEUNESSE, AUX LOISIRS ET À LA VIE ASSOCIATIVE

LES RACINES DE LA SOLIDARITÉ

En 2015 ce sont près de 1 800 familles reçues par les services

Comme l'a rappelé Monsieur le Maire lors du repas des aînés, moment fort de convivialité et de solidarité, l'engagement de la municipalité et du CCAS est total envers les personnes vulnérables, les familles en difficulté, mais aussi envers les personnes âgées, réaffirmant la volonté indéfectible de mener une action sociale adaptée aux besoins des valognaises et valognais.

FAMILLE

- Aide à la constitution de dossiers administratifs
- Aide à la gestion du budget familial
- Orientations vers les institutions
- Attribution, sous conditions de ressources, d'une aide sociale facultative (Bon alimentaire, bon vestimentaire, aide financière, ...).

LOGEMENT

- Instruction et transmission des dossiers de demande de logement auprès des bailleurs sociaux. La décision appartient à la commission d'attribution du bailleur concerné.
- Gestion du Foyer-Résidence Les Mimosas et de la Résidence Marie LEMARQUAND, propriétés du CCAS.

HANDICAP

L'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) des 43 bâtiments communaux recevant du public a été validé le 14 septembre 2015 par Madame la Préfète.

La mise en conformité de nos bâtiments doit bénéficier à **TOUTES** les personnes en situation de handicap : personnes âgées ou mal marchantes ; personnes à mobilité réduite ; personnes déficientes mentales.

L'Action Sociale



SOLIDARITÉ

Soutien technique et financier à diverses actions :

- Journée des accessibilités le 25 avril 2015
- Repas des aînés le 18 octobre 2015 sur le thème de la musique
- Bourse aux vêtements avec les associations caritatives (Croix Rouge, Relais Enfant, Restos du Cœur, Secours Populaire) le 7 novembre 2015
- Conventions de mise à disposition et prêts de locaux à titre gracieux

ET DES PROJETS POUR 2016 :

- Dossier de transformation d'une partie de l'Hôtel Saint-Rémy en Maison des Solidarités pour accueillir les associations.
- Mise en place, sous conditions de ressources d'une bourse au permis de conduire, projet de départ en vacances des seniors et des familles primo partantes.
- Ateliers cuisine, ...

HUBERT VARIN

ADJOINT AU MAIRE,

DÉLÉGUÉ À L'ACTION SOCIALE, À LA SANTÉ, AU HANDICAP ET AU LOGEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE SENS CIVIQUE, RESPECTONS NOTRE VILLE



LE CIVISME, ÇA S'ENTEND !

La réglementation liée au bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :

8 h 30 > 12 h 00 | 14 h 30 > 19 h 30

Les samedis :

9 h 00 > 12 h 00 | 15 h 00 > 19 h 00

Les dimanches et jours fériés :

10 h 00 > 12 h 00

LE CIVISME, ÇA SE VOIT !

La réglementation liée aux ordures ménagères

Des fleurs, des rues entretenues, un patrimoine protégé, tout cela concourt à la qualité de notre espace de vie ... mais ne suffit pas. Des poubelles indésirables qui traînent sur les trottoirs « salissent » ce paysage que nous avons à cœur de garder propre et harmonieux et constituent un danger pour les piétons obligés d'emprunter la chaussée.

Les ordures ménagères sont collectées à Valognes les **lundis, mercredis et vendredis**. Les poubelles et les sacs ne doivent être sortis que la veille du ramassage **après 19 heures**. Après chaque ramassage, il est demandé de ranger les poubelles le plus rapidement possible.

L'entretien des trottoirs et des caniveaux

Les riverains, propriétaires ou locataires, sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est interdit de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales.

LE CIVISME, ÇA SE RESPECTE !



Animaux

Les déjections canines sur la voie publique constituent une infraction passible d'une contravention. Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les excréments de leur animal, sous peine d'amende.

La présence au domicile d'un animal de compagnie impose que l'on observe certaines règles de civisme et de bon sens. L'animal ne doit causer ni dégâts ni troubles de voisinage.

Le maître est civilement et pénalement responsable de son animal et doit répondre des dommages qu'il pourrait causer.

GÉRARD BRÉBANT

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX ESPACES PUBLICS

DU NOUVEAU À L'HÔPITAL



OUVERTURE DE L'UNITÉ COGNITO-COMPORTEMENTALE ET DES SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION ALZHEIMER À VALOGNES.

Un nouveau bâtiment, construit au sein du centre hospitalier, a été inauguré officiellement le 5 octobre dernier. Il abrite 22 lits dont 10 de SSR Alzheimer (pour patients déments mais avec symptômes psycho-comportementaux faibles ou absents), 10 d'unité de réhabilitation cognitivo-comportementale et 2 lits de court séjour gériatrique.

L'architecture du bâtiment est adaptée aux malades d'Alzheimer. Elle comporte un espace de déambulation, des chambres à un lit, un environnement sécurisé et rassurant, des espaces d'activité et de socialisation. Son coût avoisine les 3 millions d'euros.

L'équipe médico-soignante pluridisciplinaire, commune aux deux services, compte 35 professionnels volontaires et formés, ayant développé en commun leur projet de soins pendant une

formation préalable. Elle se compose d'infirmiers, d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques, d'assistants de soins en gérontologie, de psychologues, d'un ergothérapeute, d'un orthophoniste et de deux praticiens hospitaliers.

Les soins associent activités structurées et développement de stratégies compensatrices, associés le cas échéant à des traitements médicamenteux.

Le CHPC est un des seuls établissements de la région à posséder, avec cette ouverture, la plupart des éléments d'une filière gériatrique, qu'il souhaite dans l'avenir élargir encore par des partenariats avec la médecine de ville et les EHPAD.

DON DU S

SALLE DU CHÂTEAU

DATES ET HORAIRES :

lundi 22 Février 2016
de 12h00 à 18h30

lundi 25 Avril 2016
de 12h00 à 18h30

mercredi 22 Juin 2016
de 12h00 à 18h30

jeudi 25 Août 2016
de 12h00 à 18h30

mardi 25 Octobre 2016
de 12h00 à 18h30

jeudi 22 Décembre 2016
de 12h00 à 18h30



SANG



DES CONSULTATIONS EXTERNES À L'HÔPITAL SUR LE SITE DE VALOGNES

Médecine polyvalente	02.33.95.70.15
Addictologie	02.33.95.70.15
Maladies tropicales et retour de voyages	02.33.95.70.15
Centre de vaccination internationale (fièvre jaune)	02.33.95.70.15
Centre péri-natal	02.33.95.70.14
Oto-rhino-laryngologie (ORL)	02.33.95.70.20
Ophtalmologie	02.33.95.70.20
Traumatologie	02.33.95.70.20
Orthopédie	02.33.95.70.20
Orthoptie	02.33.95.70.20
Mesure automatique de pression artérielle et rythme (Holter)	02.33.95.70.20
Anti-tabac	02.33.95.70.20
Anti-douleur	02.33.95.70.20
Rhumatologie	02.33.95.70.20
Endocrinologie	02.33.95.70.20
Radiologie conventionnelle, scanner, échographie	02.33.95.70.17

REPAS DES AÎNÉS

Plus de 350 convives au repas des aînés.

Le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité a rassemblé près de 350 convives le dimanche 18 octobre 2015 au complexe polyvalent Marcel Lechanoine.

Le thème retenu était la musique.

L'assemblée a été présidée par nos doyens, Mme Marie-Louise DAVY et M. Gilio BERGAMASCO. La partie musicale de l'après-midi a été animée par l'Association A Fleur de mots avec le groupe : « Coup d'cœur ».

 **DATE À RETENIR**
dimanche 16 octobre 2016



MAISON DES ADOLESCENTS DE LA MANCHE

LA MAISON DES ADOLESCENTS (MADO)
VOUS ACCUEILLE À VALOGNES

La Mado, pourquoi y aller ?

Vous êtes un adolescent et vous avez des questions plein la tête : mon avenir, ma famille, mes amis, mes relations amoureuses, ma santé, ma scolarité.

Vous hésitez ? Alors, faites le pas avec un copain ou avec l'un de vos parents, c'est tout à fait possible d'être reçu à plusieurs à la Maison des Adolescents.

Vous serez accueilli par une équipe professionnelle disponible pour vous écouter, vous informer, vous bénéficierez d'un accompagnement sur un ou plusieurs rendez-vous, comme vous le souhaitez.

Selon votre demande, vous pourrez être mis en relation avec des interlocuteurs comme infirmier(e), médecin, juriste, médiateur, éducateur...

Vous êtes le parent d'un adolescent, la Maison des adolescents accueille vos questionnements, inquiétudes, apporte des repères, des informations ...

Alors n'hésitez plus !

La Mado à Valognes :

Hôtel-Dieu,
rue de l'Hôtel-Dieu
Accueil tous Les lundis :
15h00 > 18h00

Salon d'entretien au 2ème étage

Pour entrer en contact :

Tél : **02 33 72 70 60**
Mail : **maisondesados50@maisondesados50.fr**

Avoir un échange par Tchat sur notre profil Facebook.

Venir à nos espaces d'accueil : notre accueil est départemental, chacun peut venir là où il le souhaite en fonction de ses possibilités et de ses choix.

La Mado, c'est aussi à Cherbourg, à Saint-Lô, à Granville, à Avranches à Saint-Hilaire-du-Harcouët et à Isigny-le-Buat.



MODALITÉS

Pour entrer, pas besoin d'autorisation des parents, ni de rendez-vous !

L'accueil confidentiel et gratuit, se veut convivial dans un cadre chaleureux et confortable.

La première fois, un jeune peut pousser la porte par curiosité, et avec le temps, venir exprimer d'autres attentes, des interrogations, des émotions, des peurs, des satisfactions.



LA JCM RANDONNÉE EN PAYS VALOGNAIS

Dimanche 4 octobre 2015, 960 personnes participaient à la JCM, randonnée en pays valognais organisée tous les ans par le club. 1€ par participant était reversé à l'association Cœur et Cancer au profit du jardin thérapeutique de l'hôpital de Valognes.

LE CLUB CYCLO

Le club cyclo ALC Valognes est une composante de l'Amicale laïque de Valognes.

Il compte environ 80 licenciés désireux de pratiquer le cyclotourisme ou le VTT sans esprit de compétition et en toute convivialité. Chaque dimanche et jour férié, le mercredi après-midi, 2 ou 3 circuits sont proposés selon la motivation et les affinités.

Les participations à différents événements, comme un aller-retour à Pontorson (La Jean-Louis), l'entre2mers, la semaine fédérale, la Presqu'île, ... ponctuent l'année du club sans oublier des moments de convivialité donnant ainsi un esprit de famille.

4 circuits VTT, 4 pédestres et 2 trail étaient proposés par la section cyclo de l'amicale laïque, club organisateur depuis plus de 20 ans de la JCM, alias Jean-Claude Moncuit (un des fondateurs de la JCM qui a donné son nom à la manifestation). Les cyclos fêteront la 25ème édition le 2 octobre 2016.

Site Internet de la JCM :
cyclovalognes.free.fr

Coordonnées du club :

Amicale Laïque Section Cyclotourisme
de Valognes
Stade du Bourgneuf
5, Allée du stade
50 700 Valognes

cyclo-valognes.pagesperso-orange.fr
alcv.secretariat@gmail.com
Bertrand LEGOUPIL : 06.24.26.81.06



VALOGNES BLEU MARINE FRONT NATIONAL

ROBERT RETOUT

CONSEILLER MUNICIPAL - CONSEILLER COMMUNAUTAIRE - CONSEILLER RÉGIONAL

Une nouvelle année commence au sein du Conseil Municipal et dans les différentes Commissions ou nous siégeons comme élu(e)s du Front National. Revendiquant notre place dans une opposition constructive, nous souhaitons pouvoir travailler en collaboration avec les autres élus dans l'intérêt des Valognais. Défendre les valeurs patriotiques et républicaines ont permis à notre mouvement d'être le premier parti de France.

Plusieurs points de désaccord nous opposent à la majorité municipale.

Les Immigrés clandestins.

Si l'émotion est compréhensible face à des images chocs, il appartient aux élus politiques que nous sommes de réfléchir aux causes et conséquences avant de (sur) réagir à l'actualité.; Rappelons que les réfugiés sont à 75% des réfugiés économiques, et que notre pays endetté, subissant un chômage de masse ne peut plus raisonnablement accueillir de nouveaux étrangers.

La majorité d'entre eux (80%) sont des hommes qui ont déserté leur pays en guerre en laissant sur place leurs familles. Ces hommes valides seraient sans aucun doute plus utiles à défendre leur liberté qu'à grossir des contingents d'immigrés clandestins vivant dans la misère en Europe.

Monsieur Coquelin, qui n'est pas à une contradiction près, nous explique que les migrants ne sont pas aux portes de Valognes, mais précise également que les familles accueillies par la municipalité ne seraient que la provisoirement, soit, ils ne sont pas aux portes de Valognes, ils sont dans Valognes !

Lorsque l'immigration s'installe, il est alors trop tard. Monsieur le Maire ajoute que ces dispositions seraient mise en oeuvre en attente de leur trouver un travail que leur permettrait de subvenir à leurs besoins quotidiens. Il convient de rappeler que trouver un emploi est déjà difficile pour nombre de Valognais, il serait donc préférable que la solidarité communale se manifeste en priorité envers les ressortissants Français ! Enfin clairement ce sont les Valognais, qui par leurs impôts entretiendront ces migrants installés par le Maire et sa majorité.

Qu'en pensent nos concitoyens ?

Régulièrement, sur le marché et dans les commerces nous recueillons leur avis qui de toute évidence n'est pas en corrélation avec les dispositions prises.

Quand aux élus des communes voisines ont ils été consultés ?

Il n'y a pas d'Eldorado Français

Nous comptons en France 9 millions de pauvres et 3,5 millions de mal logés, et pour la Normandie le chiffre est de 431 000 ménages.

L'accueil des gens du voyage ;

L'emplacement proposé offre toutes les commodités -Supermarché à proximité, écoles, voie de dégagement, terrain et emplacements de choix adaptés à leurs besoins et revendications.

Soit, mais nous émettons un souhait d'équité et un devoir de responsabilisation des personnes accueillies. Il faut que ces différents résident règlent comme tout Valognais leur consommation d'eau, d'électricité et charges diverses, ce qui n'est pas actuellement dans le projet du Maire.

La sécurité et la tranquillité des valognais

Plus que jamais à l'ordre du jour, la mise en place de vidéo-protection doit être étudiée.

Une concertation avec la gendarmerie et la police municipale doit être menée pour renforcer les moyens de surveillance de nuit.

Les urgences de l'hôpital de Valognes

Nous suivons bien sûr le dossier en cours, et donnons notre appui pour que la sécurité médicale soit présente au plus près de chez nous.

Concrètement nous devons garder à Valognes les moyens médicaux existants, même si des aménagements peuvent être nécessaires pour permettre des synergies efficaces économiquement avec l'hôpital de Cherbourg.

Sur ces grands dossiers nous pensons avoir une position critique mais constructive, Nous invitons donc Monsieur le Maire à ne pas décider seul. En ce qui nous concerne nous faisons le voeu pour 2016 que les élus locaux collaborent dans l'intérêt des habitants.

Pour notre part, nous y travaillerons dans un esprit positif et dynamique.

Je profite de ce bulletin pour souhaiter une bonne et heureuse année à tous mes concitoyens du canton de Valognes.

ENSEMBLE POUR VALOGNES

FABRICE RODRIGUEZ, INGRID DESRUES, DIDIER GOUJON ET SYLVIE HERVIEU

VIVRE ENSEMBLE DANS LE RESPECT DE NOS DIFFÉRENCES

Etat d'urgence

Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité.

Après cette sombre année 2015, rappelons notre attachement aux valeurs de la République ; notre République qui accorde à tous les mêmes droits, sans préférence ni passe-droit ; notre République qui offre à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté d'exercer son culte quelle que soit sa religion ; notre République qui nous permet de partager des moments de convivialité à la terrasse d'un café, au stade, lors d'un concert, quelles que soient notre couleur de peau, nos origines, notre religion, nos idées ; notre République qui garantit ce vivre ensemble pour la Nation entière dans la richesse de sa diversité.

En cette période de crise économique interminable et de menace terroriste permanente, le Front National vocifère à l'encontre des élus des partis républicains : gauche, droite, tous pareils, tous pourris. La violence de ce discours ne vise qu'à dresser les Français les uns contre les autres en instrumentalisant la misère et les peurs, en attisant les colères, en désignant des coupables. Ce parti du repli national prospère dans nos campagnes à grand renfort d'affichage sauvage. Et après ?

Sur les deux sujets majeurs pour l'avenir de Valognes que furent la fermeture des Urgences et la réforme territoriale, les élus du Front National n'ont pas exprimé d'avis lors des conseils municipaux et communautaires. Pas plus qu'ils ne l'ont fait lors des débats sur le budget, la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage, l'accueil de migrants ... Volontiers donneur de leçons, le Front National, quand il siège, ne dit rien.

Urgence à l'hôpital

Un Français sur trois s'est déjà rendu aux Urgences contre un sur huit en 1990 sans que le nombre d'hospitalisations consécutives à une consultation aux urgences n'ait augmenté : la médecine urgentiste se trouve saturée par cette demande à laquelle elle ne peut plus répondre. Dans le Cotentin, la faible démographie médicale aggrave cet encombrement : nous manquons de médecins qu'ils soient urgentistes, généralistes ou spécialistes.

Alors les patients se rendent à l'hôpital parce qu'ils n'ont pas d'autre réponse pour ces soins que l'on appelle non-programmés parmi lesquels la petite traumatologie qui représente à elle seule 40 % des consultations aux Urgences. Aussi, le 6 août 2015, la fermeture brutale des Urgences de l'hôpital de Valognes a suscité le désarroi et la colère chez nos concitoyens qui se sont sentis abandonnés en matière d'accès aux soins.

Certes l'hôpital de Valognes ne dispose pas des plateaux techniques pour répondre aux exigences de la médecine d'urgence mais il doit prendre toute sa place dans un

dispositif de réponse aux soins non-programmés en associant médecine libérale et médecine hospitalière dans un projet de santé : les patients doivent être accueillis, soignés ou transférés si besoin vers un centre d'Urgences qualifié par un SMUR fonctionnant 24 heures sur 24.

Pour autant, cela ne suffira pas pour garantir l'implantation durable de médecins dans notre territoire. Il faut pour cela promouvoir son attractivité et proposer par exemple des aides aux étudiants qui s'engageraient à s'y installer. Toutes les collectivités territoriales doivent s'y employer. Si Monsieur le Maire voyait dans la crise des Urgences « un avertissement à ceux qui prônent le Grand Cotentin », nous pensions que le Grand Cotentin pourrait apporter une partie de la solution.

Urgence territoriale

Dès le début de l'année 2015, nous défendions ce projet ambitieux de fusion des communautés de communes à l'échelle du Cotentin car il permettrait de catalyser le développement économique de notre territoire dont l'identité historique, géographique et culturelle est un atout ; un territoire jeune mais peu attractif d'après l'INSEE. Fort de 200 000 habitants, le Grand Cotentin saurait prendre toute sa place et peser dans sa relation avec la Normandie réunifiée.

Aussi, rejeter ce projet d'intercommunalité serait une erreur politique car l'occasion ne se représentera pas de sitôt. Certes, des questions techniques se posent et nous n'avons pas eu toutes les réponses. Nul doute que nous saurions construire les outils pour mener ce projet à bien.

Le conseil municipal a finalement adopté à l'unanimité le schéma territorial proposé par Madame la Préfète. Nous nous en réjouissons. Les deux élus du Front National étaient absents.

Exigence démocratique

Le débat politique a parfois été vif mais il est resté respectueux des avis des uns et des autres. Nous avons toujours été soucieux de défendre l'intérêt général au service de nos concitoyens. Aussi, nous continuerons à travailler avec nos collègues de la majorité dans une opposition constructive et participative. Mais nous revendiquons aussi notre différence, notre appartenance à la Gauche, celle qui s'engage pour lutter contre les inégalités, pour promouvoir les solidarités, pour défendre la laïcité et pour préparer l'avenir au nom de l'idéal que représentent les valeurs de la République. Nous saurons le rappeler chaque fois que cela sera nécessaire. Comme nous saurons rappeler à chacun les engagements qu'il a pris devant les électeurs.

Nous souhaitons à toutes les Valognaises et à tous les Valognais une bonne et heureuse année 2016.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

SERVICES ADMINISTRATIFS

Place du Général de Gaulle BP 301

ouverts au public du lundi au jeudi :

9 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30

le vendredi :

9 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h

Tél. : 02 33 95 82 00

Fax : 02 33 40 49 69

contact@mairie.valognes.fr

www.mairie-valognes.fr

Contacts Mairie services administratifs :

administration-generale@mairie-valognes.fr

communication@mairie-valognes.fr

culture@mairie-valognes.fr

drh@mairie-valognes.fr

etat-civil-population@mairie-valognes.fr

finances@mairie-valognes.fr

salles-municipales@mairie-valognes.fr

secretariat-general@mairie-valognes.fr

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

8, rue Binguet

ouverts au public du lundi au jeudi

8 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30

le vendredi : 8 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 16 h 30

Tél. : 02 33 95 82 01

Fax : 02 33 95 82 13

Contacts Mairie services techniques :

batiments-communaux@mairie-valognes.fr

bureau-etudes@mairie-valognes.fr

environnement@mairie-valognes.fr

espaces-verts@mairie-valognes.fr

magasin-atelier@mairie-valognes.fr

secretariat-technique@mairie-valognes.fr

service-des-eaux@mairie-valognes.fr

urbanisme@mairie-valognes.fr

URGENCES EAU

06 80 87 45 43

URGENCES GRDF

0 800 47 33 33

POLICE MUNICIPALE

Rue Léopold-Delisle

06 16 24 32 37

02 33 95 82 02

police-municipale@mairie-valognes.fr

CIMETIÈRES D'ALLEAUME ET SAINT-MALO

du 1^{er} mars au 15 novembre de 8 h ▶ 19 h

du 16 novembre à fin février de 8 h ▶ 17 h

CULTURE PATRIMOINE

HÔTEL-DIEU

11, rue de l'Hôtel-Dieu

Tél : 02 33 21 62 70 | Fax : 02 33 21 62 74

hotel-dieu@mairie-valognes.fr

CULTURE

25 rue Henri Cornat

Tél : 02 33 95 82 28

culture@mairie-valognes.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rue Pierre-Godefroy

02 33 95 82 40

Fermée le lundi

Section adultes en période scolaire :

Mardi, mercredi : de 13 h 30 ▶ 18 h 30

Jeudi : de 16 h ▶ 18 h 30

Vendredi : de 10 h 30 ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 18 h 30

Samedi : de 10 h 30 ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30

Section enfants en période scolaire :

Mardi, jeudi, vendredi : de 16 h ▶ 18 h 30

Mercredi : de 13 h 30 ▶ 18 h 30

Samedi : de 10 h 30 ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30

Section enfants et section adultes

pendant les vacances scolaires :

Mardi, mercredi : de 13 h 30 ▶ 18 h 30

Jeudi : de 16 h ▶ 18 h 30

Vendredi : de 10 h 30 ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 18 h 30

Samedi : de 10 h 30 ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30

bibliotheque@mairie-valognes.fr

MUSÉE RÉGIONAL DU CIDRE

Rue du Petit Versailles

02 33 40 22 73

▶ Du 1^{er} avril au 30 juin, du 1^{er} au 30 sept.

et vacances de la Toussaint,
ouverts du mercredi au dimanche de 14 h ▶ 18 h 15

▶ Du 1^{er} juillet au 31 août,

ouverts tous les jours de 11 h ▶ 18 h 15,

sauf le dimanche de 14 h ▶ 18 h 15

Fermeture de la billetterie à 17 h 30 toute l'année

Fermés les 1^{er} mai et 1^{er} novembre

Visite de groupes toute l'année sur réservation

au 02 33 95 82 00

culture@mairie-valognes.fr

SPORTS - INFRASTRUCTURES SPORTIVES

ÉVÈNEMENTIEL

Rue Léopold Delisle – Horaires (idem mairie)

02 33 95 82 16

sports@mairie-valognes.fr

JEUNESSE - TEMPS LIBRE - VIE ASSOCIATIVE

Rue Léopold Delisle – Horaires (idem mairie)

Centre de loisirs sans hébergement

02 33 95 82 44

jeunesse-temps-libre@mairie-valognes.fr

Tickets temps libre / associations

02 33 95 82 43

vieassociative@mairie-valognes.fr

CENTRE FAMILIAL ET SOCIAL

6, rue Binguet

ouvert au public du lundi au jeudi :
9 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30

le vendredi :

9 h ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h

Tel : 02 33 95 82 30

Fax : 02 33 40 23 17

social@mairie-valognes.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Ecoles maternelles et primaires publiques

7 h 45 ▶ 9 h | 12 h ▶ 12 h 30

13 h 15 ▶ 13 h 45 | 16 h 45 ▶ 18 h 30

MERCREDIS LOISIRS

Renseignements et inscriptions

Centre Familial et Social

Tel : 02 33 95 82 30

scolaire@mairie-valognes.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Place Jacques-Lemarinel

Tel : 02 33 95 00 58

ecole-musique@mairie-valognes.fr

SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE "LE CLOS DU COTENTIN"

21, rue du Grand Moulin

02 33 95 01 26

pah.clos.cotentin@wanadoo.fr

CAMPING MUNICIPAL "LE BOCAGE"

Rue Neuve

06 10 84 59 33

Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre

AIRE DE CAMPING-CAR

Borne de service - 8 places

camping@mairie-valognes.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CŒUR DU COTENTIN

Maison des Services Publics

22, rue de Poterie - B.P. 17

50 700 Valognes

Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi :

de 8 h 30 ▶ 12 h | 13 h 30 ▶ 17 h 30

Tel : 02 33 40 08 60 | Fax : 02 33 40 05 40

contact@cœur-cotentin.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Maison des Services Publics

22, rue de Poterie - B.P. 17

50 700 Valognes

Permanences d'accueil

Le lundi de 14 h ▶ 17 h

et le mercredi de 9 h ▶ 12 h

Martine MONTIGNY : 06.72.18.28.91

Elodie MINERBE : 06.30.78.22.76

Pearl HUBER : 06.82.64.86.45 ou 02.33.04.38.56

ram@cœur-cotentin.fr

CRÈCHE-MULTI-ACCUEIL "LA FARANDOLE"

Maison des Services Publics

22, rue de Poterie - B.P. 17

50 700 Valognes

Ouverte du lundi au vendredi

7 h 30 ▶ 18 h 30

Fermeture annuelle une semaine à Noël

et 3 semaines en août

Renseignements et inscriptions

Tél : 02 33 40 36 35

multi-accueil@coeur-cotentin.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU BOCAGE VALOGNAIS

25 rue de l'Eglise

Tél : 02 33 40 11 55 | Fax : 02 33 40 00 04

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

10 h ▶ 12 h | 14 h 30 ▶ 17 h 30

mercredi de 10 h ▶ 12 h (+ de 14 h 30 ▶ 17 h 30

en période de vacances scolaires)

▶ samedi de 10 h à 12 h

Avril - mai - juin - septembre

▶ du lundi au samedi

de 9 h 30 ▶ 12 h | 14 h 30 ▶ 18 h 00

Juillet - août

▶ du lundi au samedi

de 9 h 30 ▶ 12 h | 14 h ▶ 18 h 30

dimanche de 10 h ▶ 13 h

contact@otbv.fr

www.otbv.fr

DÉCHETTERIE

la Fosse Prêmesnil

02 33 95 21 05

Horaires d'hiver

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

Les lundi, mercredi, vendredi et samedi

de 10 h ▶ 12 h | 14 h ▶ 17 h 30.

Les mardi et jeudi de 14 h ▶ 17 h 30

Horaires d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Les lundi, mercredi, vendredi

de 10 h ▶ 12 h | 14 h ▶ 18 h 30

Les mardi et jeudi de 14 h ▶ 18 h 30

Le samedi de 9 h 30 ▶ 12 h 30 | 14 h ▶ 18 h 30

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Centre ville et Périphérie :

lundi, mercredi et vendredi

Valognes extérieurs : lundi et vendredi

VALOGNES DÉFEND

© Ouest France - Jean-Marie MUTTE



SON SERVICE PUBLIC